

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 24 mars 2021

**Objet : Avenant au marché de travaux « Conception/réalisation de l'infrastructure de collecte, de transport et de distribution du réseau d'initiative publique à très haut débit sur le département de la Corrèze » - Avenant n°7 pour le lot 1 : Réalisation des études des appuis de basse tension utilisés pour le Raccordement terminal de clients finals.**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre mars à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quinze mars 2021, se réunit en session ordinaire, sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 37 (dont 3 procurations) - 101 voix

Votants : 37 Pour soit 101 voix

### Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président - PRESENTIEL  
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2<sup>ème</sup> VP - VISIO  
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4<sup>ème</sup> VP - VISIO  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5<sup>ème</sup> VP - VISIO  
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6<sup>ème</sup> VP - VISIO  
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix - VISIO  
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix - VISIO  
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO  
Mr Francis COMBY – 1 voix - VISIO  
Mr Pascal COSTE – (procuration donnée à Mme H. Rome) – 6 voix  
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix - VISIO  
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Delautrette) - 1 voix - VISIO  
Mme Ghislaine DUBOST – (suppléante de Mr JM.Monteil) - 1 voix - VISIO  
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix - VISIO  
Mr Bruno FLEURY – 1 voix - VISIO  
Mme Sarah GENTIL – 2 voix - VISIO  
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO  
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr P.Allard) - 1 voix – VISIO  
Mr Jean-Marie HARRY – 1 voix – VISIO  
Mr Bertrand LABAR – (suppléant de Mr O.Mouveroux) - 1 voix – VISIO  
Mr Jean-François LABBAT – (procuration donnée à Mr B.Fleury) - 1 voix  
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix - VISIO  
Mr Jean-Claude LEBLOIS – (procuration donnée à Mr Raymondaut) - 6 voix  
Mr Henri LECLERE – 1 voix - VISIO  
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix - VISIO  
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr A.Faucher) – 1 voix - VISIO  
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO  
Mr Thierry MUZETTE – (suppléant de Mr Lacouturière) – 1 voix - VISIO  
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix - VISIO  
Mr Christophe PATIER – 15 voix - VISIO  
Mr Pierre PEYRAMAURE – 2 voix - VISIO  
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix - VISIO  
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – VISIO  
Mr Régis VAN NIEUWENHUYSE – (suppléant de Mr P.Moulin) - 1 voix VISIO  
Mr Philippe VIDAU – 2 voix - VISIO  
Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO  
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix - VISIO

Conseiller Départemental Haute-Vienne  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Président Département Hte-Vienne  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine  
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières  
Vice-Président CC Pays d'Uzerche  
Vice-Président CC Portes Creuse Marche  
Président CC Pays Lubersac Pompadour  
Président Département Corrèze  
Conseiller communautaire CC Pays Dunois  
Conseiller Communautaire Pays de Nexon Monts de Chalus  
Conseillère Communautaire CC Midi Corrèzien  
Vice-Président de la CC POL  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Adjointe au Maire Ville de Limoges  
Vice-Président de la CC Val de Vienne  
Vice-Président de la CC POL  
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Vice-Président CC Bénévent Grand Bourg  
Vice-Président Tulle Agglo  
Conseiller communautaire CC ELAN  
Président Département Haute-Vienne  
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret  
Président de la CC Briance Combade  
Conseiller Communautaire CC Noblat  
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne  
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière  
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Délégué communautaire Syndicat de la Diège  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Conseillère Départementale de la Corrèze  
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin  
Adjoint au Maire Ville de Limoges

### Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Jean-Paul BARRIERE – (et son suppléant) - 1 voix – 7<sup>ème</sup> VP  
Mr Pierre CHEVALIER – (et son suppléant) - 2 voix  
Mme Céline COLLET-DUFAYS – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mme Hélène FAIVRE – (et son suppléant) - 6 voix – 3<sup>ème</sup> VP  
Mr Thierry GAILLARD – (et son suppléant) – 6 voix  
Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) – 15 voix  
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix  
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) - 2 voix  
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) - 2 voix  
Mme Valérie SIMONET – (et son suppléant) 6 voix  
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Pierre VERGNOLLE – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix

Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Président du Syndicat de la Diège  
Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud  
Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest  
Vice-Présidente Département Creuse  
Vice-Président Département Creuse  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Président CC Pays Sostranien  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux  
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège  
Présidente du Département de la Creuse  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence  
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine

Le 24 janvier 2018, le Syndicat mixte DORSAL a notifié au groupement d'entreprises EHTP/SCOPELEC :

- le lot 1 du marché public de conception/réalisation de l'infrastructure de collecte, transport et distribution du réseau d'initiative publique à très haut débit sur le département de la Corrèze

Dans le cadre de l'exécution des Marchés, il est apparu nécessaire, que le groupement réalise les études et calculs de charge des appuis du réseau basse-tension utilisés pour le Raccordement terminal des clients finals.

En effet, l'utilisation des appuis aériens de distribution électrique pour procéder au raccordement terminal des clients finals (segment PBO-PTO) est conditionnée à leur étude de charge.

Le résultat de l'étude détermine les appuis « OK » et les appuis « KO ». Les appuis « OK » doivent alors être équipés d'un bandeau vert, indiquant aux installateurs qu'ils peuvent procéder au raccordement en utilisant le ou les appuis concernés.

A contrario, l'absence de bandeau vert empêche le raccordement.

Afin d'assurer que l'ensemble des appuis aériens de distribution électrique d'une zone arrière de sous répartiteur optique servant au raccordement des usagers finaux pourront être utilisés concomitamment à l'ouverture commerciale de la zone, il est nécessaire de procéder aux études de charge et à la pose des bandeaux verts pendant les travaux de construction du segment de distribution.

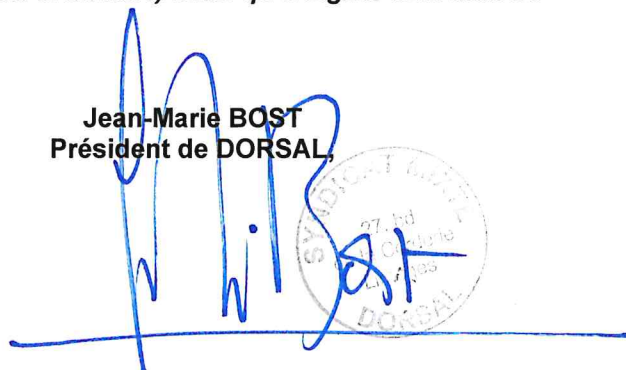
Un avenant sur ce lot est nécessaire afin d'intégrer la réalisation des études des appuis de basse tension utilisés pour le Raccordement terminal de clients finals dans le Bordereau de Prix Unitaire, le CCAP et le CCTP.

Il est précisé que le périmètre de cet avenant ne couvre pas l'intégralité des zones arrière de sous répartiteur optique du lot 1 du marché, mais une partie (liste dans l'annexe 4 de l'avenant) de celles non encore commercialisées. Les autres ont fait l'objet d'études réalisées par LFNA.

**Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :**

- **d'autoriser le Président à signer l'avenant N°7 pour le lot 1 du marché Corrèze relatif à la réalisation des études des appuis de basse tension utilisés pour le raccordement terminal de clients finals (voir projet d'avenant ci-annexé) ainsi qu'à signer tout acte se rapportant à ce dossier.**

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL



Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le :



99\_DE-067-258728658-20210324-CS96\_D772-D